

Lyon, mercredi 2 décembre 2020

Dotations **En route vers l'égalité urbain rural**

Journée historique au sénat ce mercredi 2 décembre 2020 avec l'adoption en séance d'un amendement déposé par la sénatrice de la Haute-Savoie Sylviane Noël proposant de réduire les inégalités de dotations de base entre habitants des villes et des champs. Cette victoire pour les « habitants des champs » est aussi une avancée pour une égalité propice à un aménagement équilibré du territoire puisque ces dotations représentent plusieurs milliards d'euros alloués chaque année aux communes. Ce dispositif proposé permet de tenir compte aussi de l'évolution du contexte où désormais les charges de centralité ont été pour l'essentiel mutualisées à l'échelle de l'intercommunalité et que la commune, comme l'ont confirmé les confinements, est le lieu où se créent aussi des services de proximité nécessaires aux besoins des populations.

Cette nouvelle donne permet d'aborder le débat à l'Assemblée nationale en seconde lecture sous un autre angle. L'Association des maires ruraux de France appelle toutes les communes rurales à se manifester auprès de leur député pour que le vote à venir reprenne l'avancée obtenue au Sénat et à faire œuvre de pédagogie auprès des populations rurales pour que tombe enfin un des principaux leviers de l'opposition urbain-rural dénoncé par les maires ruraux.

« Le 2 décembre est le jour anniversaire de la Bataille d'Austerlitz, aujourd'hui nous saluons le « soleil » pour la ruralité venu du Sénat ».

*Michel Fournier,
Président de l'AMRF*

#macommuneestutile #agendarural #plf2021

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr // amrf@amrf.fr // [@maires_ruraux](https://twitter.com/maires_ruraux)